

**Projet d'aménagement de la cour de  
l'école élémentaire  
Antoine CHARIAL  
2017 - 2018**



# Sommaire

- Contexte
- Un projet concerté
- Les enjeux du projet
- Objectif n°1 : améliorer la sécurité des enfants dans la cour
- Objectif n°2 : apporter un meilleur cadre de vie à l'école aux enfants
- Objectif n°3 : appropriation de la cour par les enfants en les faisant participer au projet

# Contexte

## Rappel des derniers travaux réalisés sur l'école élémentaire:

- réaménagement de la cantine (avant 2010) avec le passage en self à son terme (mai 2010)
- de 2010 à 2011 : créations de classes au 3e étage pour accueillir plus d'enfants, installation d'ascenseur (respect des normes), changement de fenêtres et rénovation des préaux
- 10/01/2014 : pose du grillage Pompidou à la suite de plusieurs interpellations d'enfants par des passants dans la rue (demande récurrente dans les conseils d'école 14/06/2011, 13/11/2012,... )

## Rappel des demandes effectuées concernant la cour d'école :

Ce projet de réaménagement est le reflet des nombreuses demandes émises depuis plusieurs années dans les conseils d'école en particulier et qui sont, pour l'instant, restées sans suite.

- renforcement de la sécurité côté Pompidou et remplacement de la paroi actuelle : sujet évoqué à chaque conseil d'école
- sécurisation des tours des arbres (15/03/2011, 20/03/2012, 19/03/2013, 18/02/2014...)
- porte manteaux (13/11/2012,...)
- présence du Temporim qui induit des nuisances : mégots, prise de clichés photographiques, comportements des clients inappropriés (conseils des 13/11/2012, 19/06/2013, 06/11/2014...)
- réfection du sol de la cour, des tracés (réalisés en 2013) devenus obsolètes (carte de France des régions) ou inutilisables (marelle) (20/03/2012, 13/11/2012, 18/02/2014...)
- rendre moins glissante la pente côté Pompidou (11/06/2015, 08/11/2016, ...)
- installation de bancs (10/11/2015, ...)
- décoration de la cour, mettre de la pelouse synthétique (10/11/2015, ...)
- remplacement du grillage entre la cour principale et la cour de sport (demande du 02/09/2016)



# Un projet largement concerté

## **Ce projet est porté par l'ensemble des acteurs de la vie de l'école :**

- dans le milieu enseignant par l'équipe éducative : la directrice Mme Bounan a impliqué le personnel enseignant et certaines classes ont mesuré la cour, ...
- dans le milieu périscolaire : la directrice Mme Faveyrial a organisé une concertation avec les enfants et les animateurs le 4 avril 2017. Les délégués des enfants ont ainsi pu faire part de leurs besoins et de leurs envies concernant le réaménagement de « leur cour d'école ». Cette concertation a également permis de prendre conscience de la volonté des enfants de participer concrètement au réaménagement de leur cour (réalisation de fresque par exemple)
- du côté des parents d'élèves par la mobilisation et l'implication des membres de l'AIPE
- par les acteurs de la vie scolaire de la ville avec leur appui logistique, pratique et technique

# Les enjeux du projet

- **La sécurité des enfants**

**Une cour trop petite** : l'école Antoine Charial est l'une des plus grosse école de la ville de Lyon et notamment du 3ème arrondissement.

Elle accueille actuellement 440 élèves avec deux cours qui mesurent au total 1750m<sup>2</sup> La densité est donc très importante avec 1 enfant pour moins de 4m<sup>2</sup> au moment où tous les enfants sont dans la cour. Cette forte occupation provoque de nombreux accidents (percussion, chutes,...) ..... La densité de son occupation pendant les temps de récréation nécessite des aménagements pour gagner de la place et mettre en sécurité les enfants.

**Une cour accidentogène** : une bonne partie de la cour est endommagée par des racines d'arbres saillantes, la présence de cailloux

**La proximité de l'avenue Georges Pompidou** et son fort passage impliquent des décisions urgentes afin de stopper les interactions entre les passants et les enfants. Une zone de 110m<sup>2</sup> a dû être condamnée afin de garantir la protection des enfants et le grillage actuellement en place est très ajouré.

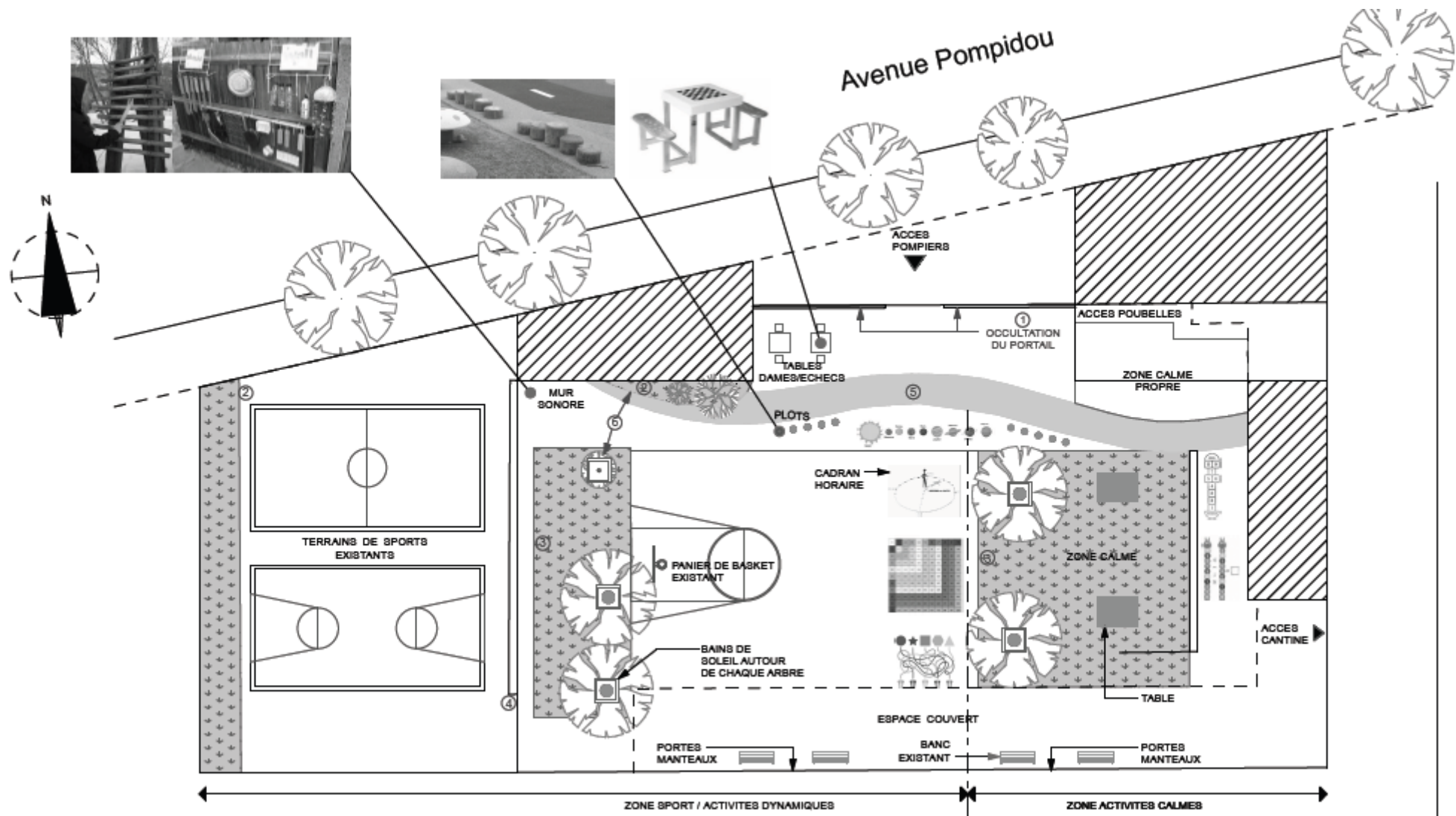
Ce projet s'oriente sur optimisation de l'espace et sur une utilisation de la cour plus fluide : mise en protection des racines des arbres, délimitation claire de zones d'occupation distincte avec une progressivité du plus calme vers le plus actif (espace de jeux calmes vers la cantine et zone plus active vers la cour de sport)...

- **L'amélioration du cadre de vie des enfants dans l'école et leur implication**

Les enfants ont fait remonter à de nombreuses reprises certains sujets qu'ils jugent importants pour rendre leur cour plus sécurisée, pratique et agréable. Un certain nombre d'aménagements peut être fait en ce sens avec la participation des enfants autour de projets :

- Aménagement d'espace de détente par l'installation d'un mobilier adéquat
- Amélioration visuelle de certains espaces (fresque, réalisations diverses qui peuvent être faites par les enfants...)

# Situation après



Ecole Élémentaire Antoine Charial

# Améliorer la sécurité des enfants

## • Remplacement du grillage côté Pompidou (point 1)

Actuellement, la cour est fermée côté Pompidou par un grillage métallique recouvert d'un panneau vert en fibre semi occultant (genre chantier). Cet aménagement « provisoire » réalisé début 2014 a été fait pour éviter les interactions entre les enfants et les passants. Mais aujourd'hui, il ne remplit plus sa fonction : apparition de trous, problèmes récurrents de contact entre les enfants et les passants (plusieurs appels ont été passés au service de police), de sécurité avec des véhicules en stationnement sauvage sur le trottoir.

De plus, ce grillage non occultant a entraîné la condamnation d'une bande de cour d'environ 110m<sup>2</sup> dans le but de protéger réellement les enfants de la rue. Cette zone « tampon » diminue encore l'espace d'une cour déjà sous-dimensionnée.

En conséquence, il est urgent de remplacer la structure actuelle par **la pose pérenne de panneaux occultants**. Cette nouvelle installation pourrait faire l'objet, ultérieurement d'une couverture décorative réalisée par les enfants (fresques,...) ce qui embellirait l'ensemble de la cour

*NB : une étude technique est en cours sur une fermeture en plexiglas et sur la prise au vent d'un tel aménagement.*

De plus, la « zone interdite » qui jouxte la structure pourrait à nouveau être utilisée avec l'installation de tables de jeux par exemple (**gain de 110M<sup>2</sup>**)

*Remarque : l'accès pompier serait bien évidemment conservé*





- **Comblement des zones accidentées par la pose de gazon synthétique (points 2 et 3)**

Il existe actuellement, plusieurs zones accidentées dans la cour :

- au pied des arbres, les racines ont totalement endommagé le bitume d'origine
- contre le mur du Temporim, la terre affleure ce qui incite les enfants à creuser, prendre et jeter les cailloux...

Il est proposé de mettre du gazon synthétique sur ces zones en particulier : ceci résoudrait le problème notamment des racines qui provoquent de nombreuses chutes.

De plus, la pose du gazon permettrait de donner une cohérence à l'occupation et la circulation des enfants dans la cour : une zone de gazon plus importante serait aménagée côté cantine ce qui permettrait de délimiter une zone calme avec l'installation d'un mobilier adéquat (voir infra)

Pour ce qui concerne la partie contre le Temporim, il est également demandé le retrait de la barrière métallique qui est cassée et génère des comportements dangereux de la part des enfants (« équilibre » sur la barrière, saut sur les arbres pour s'accrocher ...) voir point 6 infra



- **Remplacement du grillage entre la cour principale et la cour de sport (point 4)**

La cour de sport et la cour principale sont séparées par un dénivelé d'environ 1m. Un grillage de séparation permet de sécuriser le pourtour mais il est endommagé. Il a été réparé de manière temporaire avec des ficelles. Il est urgent que ce grillage soit remplacé.

*NB : un problème similaire quelques années auparavant avait abouti à monopoliser une personne pour la sécurité...*



- **Aménagement de la bande glissante le long de la zone « interdite » (point 5)**

Une zone en pente délimite la zone interdite aux enfants le long du grillage côté Pompidou. Il serait souhaitable de la recouvrir d'une peinture anti-dérapante afin d'éviter les chutes. Actuellement, le revêtement est complètement glissant.

- **Enlèvement des barrières cassées (point 6)**

Il existe actuellement 2 barrières qui sont cassées et provoquent des comportements dangereux de la part des enfants : l'une en métal limitant la bande actuelle de terre côté Temporim et l'autre en bois autour d'un jeune arbre. Il est nécessaire de procéder à leur enlèvement.

# Aménager la cour pour le bien être des enfants

L'aménagement de la cour d'école est pensé autour d'une progressivité des activités des enfants : du plus calme vers le plus sportif.

Il n'existe pas, pour l'heure, ni d'espace réellement dédié aux activités calmes, ni de mobilier pour que les enfants puissent se reposer, jouer au sol ou sur tables ou tout simplement s'asseoir (hormis ..... bancs).

## • Aménagement d'une zone « calme »

Du côté de la cantine, l'espace serait dédié aux activités calmes. Dans cette optique, il est proposé plusieurs aménagements :

- installation de bains de soleil autour de chaque arbre (5 au total)
- pose de 2 tables bancs

Ces installations reposeraient sur une aire de gazon artificiel (voir points 2 et 3 supra)



*Exemple de bains de soleil :*



*Exemple d'espace avec pose de gazon synthétique et table-banc :*



## • Aménagement de la bande de cour gagnée côté Pompidou

La zone jusqu'alors interdite aux enfants le long de l'avenue Pompidou pourrait être à nouveau utilisée grâce à l'installation de tables jeux (mobilier demandé par les enfants). De plus, cette zone étant limitée par une pente, des plots en bois pourraient être installés pour servir à la fois de marquage visuel de ce pan incliné et de jeux.



- **Aménagement d'une zone «intermédiaire» de jeux sans ballon**

Afin de dégager l'espace pour des activités sans ballon, il serait nécessaire d'enlever le panneau de basket actuellement positionné au milieu de la cour principale. Ceci permettrait d'optimiser la fluidité de la circulation des enfants dans cette zone.

*NB : par ailleurs, d'autres panneaux persisteraient dans la cour de sport et sur la côté de la cour principale*

Ce retrait permettrait de mettre des objets thermo-collants au sol support de jeux mais aussi support éducatif.

Les enfants pourraient participer à ces aménagements autour de projets scolaires ou péri-scolaires en délimitant les zones à enduire voire en pratiquant eux même la pose si cela s'avère possible.



- **Aménagement de la cour de sport (point 2)**

Actuellement, cette cour est équipée de cages de foot et de plusieurs paniers de basket.

Elle est particulièrement utilisée lors des récréations et des temps d'activités en extérieur. Des roulements sont effectués afin que chaque enfant puisse y accéder en alternance.

Elle reste pour autant assez accidentogène notamment en raison de la présence de gravillons aux abords des terrains.

Il est proposé de mettre une bande de gazon synthétique au fond des terrains de sport afin de sécuriser ce contour et de limiter les risques d'accidents.



# Participation des enfants au projet

Ce projet de réaménagement de la cour d'école se veut un levier dans **l'engagement et l'implication citoyenne des enfants** dans la vie de leur école. Cela doit pour eux l'occasion d'apprendre dans un contexte ludique mais également de s'exprimer de façon plus artistique.

Il peut être engagé autour de **projets** scolaires ou péri-scolaires comme dans certaines écoles lyonnaises qui l'ont déjà fait.

Le conseil de vie périscolaire du 4 avril 2017 a également permis aux **enfants** de faire remonter leurs **souhaits les plus importants** concernant le réaménagement de la cour. C'est ainsi que certaines demandes ont été formulées (répétées..). Ces demandes viennent compléter le projet. Elles sont le reflet des besoins présents et persistants des enfants mais aussi de leur envie de se projeter vers l'avenir.

## • **Réalisation de fresques**

Deux réalisations différentes pourraient être entreprises dans le cadre d'une activité périscolaire ou comme annexe au travail d'enseignement :

- sur le mur « côté poubelles » : cette zone sert de dégagement pour les poubelles mais elle est très utilisée par les enfants car protégée de la pluie et du soleil. En outre, elle offre quelques m<sup>2</sup> supplémentaires pour s'amuser. Toutefois, il est souhaitable de la rendre plus conviviale soit par la réalisation d'une fresque faite par les enfants soit par l'apposition d'une peinture sur laquelle les enfants pourraient dessiner à la craie.
- sur les panneaux occultants côté avenue Pompidou : une fresque apporterait indéniablement une qualité visuelle dans le cadre éducatif des enfants

## • **Constructions de jeux**

Fabrication d'instruments de musique ou autre autour de projets encadrés qui pourraient être accrochés aux arbres et servir ensuite de jeux

*Suggestions d'objets à réaliser par les enfants pour un usage pérenne :*



*Exemples de fresques d'enfants :*



- **Participation à la pose des thermo-collants**

Certaines matières et techniques de pose de dessins au sol rendent possible la participation des enfants : ceci permettraient de les impliquer directement et concrètement dans la vie de leur école, dans la préservation de leur cadre de vie scolaire et péri-scolaire par une action commune pour le profit de tous



- **Amélioration de l'espace « accès cantine »**

**Pose d'une paroi acoustique** dans l'espace d'attente : actuellement, les enfants stationnent dans un espace extérieur couvert en attendant de pénétrer dans la cantine. Cette zone est particulièrement bruyante et pourrait être améliorée par l'installation d'un matériau phonique absorbant (nuages,...)

- **Pose d'une protection côté Temporim**

Un immeuble hôtelier surplombe la cour de l'école côté Pompidou : les fenêtres des chambres donnent directement sur la cour et divers objets et mégots de cigarette en tombent régulièrement. Il est proposé d'installer une **protection afin de prévenir ces chutes** : cette demande est récurrente de la part des enfants. Ceci n'empêcherait pas le « voyeurisme » mais limiterait tout de même les impacts négatifs de cette situation de proximité. *Pour rappel : plusieurs dizaines d'appels aux pompiers ou à la police sont passés chaque année par les directrices à ce sujet*

- **Pose de porte-manteaux**

Les enfants réclament depuis longtemps des porte-manteaux pour accrocher leur vêtements dans la cour. Ceci pourrait se faire sur le mur de l'école

- **Installation d'un compost et de fleurs dans la cour**

La démarche de tri sélectif et de compostage est un enjeu important de l'implication citoyenne des enfants dans l'avenir et mérite d'être encouragée dès le plus jeune âge



FIN